



Projet

TRANSFORMATION DE TROIS BÂTIMENTS A LA CITE

Rue Louis-Auguste Curtat 18/20/22, 1005 Lausanne



© Adrien Cater

Jeudi 10 octobre 2013

De 17h15 – 18h00

Point de rencontre :

Rue Louis-Auguste Curtat 18

Bureau

AAS critobal delgado veluzat

Particularités du projet

Rénovation de trois bâtiments datant du 18-19^{ème} siècles

Labellisation Minergie Rénovation

Description de l'ouvrage

Au cœur de la Cité, centre historique de la ville de Lausanne, à deux pas de la cathédrale, se trouvent trois bâtiments de trois et quatre niveaux, datant des 18e et 19e siècles. La dégradation des habitations avait atteint un stade avancé et exigeait une intervention ainsi qu'une rénovation profonde. Les travaux ont été entrepris par une coopérative d'habitation reconnue d'utilité publique à laquelle la ville de Lausanne a accordé un droit de superficie pour 99 ans et cédé les bâtiments existants dans leurs états.

La rénovation s'est développée en respectant deux exigences fondamentales. Premièrement, il s'agissait d'effectuer des travaux dans un contexte exigu et historique. Deuxièmement, un objectif écologique et thermique avait clairement été établi: l'obtention de la labellisation Minergie rénovation. C'est notamment par une réfection complète de l'enveloppe des bâtiments que celle-ci fut obtenue. L'enjeu technique de la réfection aura été d'allier la partie isolée en doublage intérieur avec celle isolée périphériquement, ceci en lien avec la réfection des planchers. Le remplacement complet des techniques s'est fait selon un planning précis et rigoureux.

Au final, les bâtiments abritent huit logements ainsi qu'un jardin communautaire. La création d'une nouvelle cage d'escalier articule deux des bâtiments ainsi que l'accès principal au site. L'ensemble de l'intervention a été caractérisée par une volonté de clarifier l'organisation spatiale et programmatique, ainsi que la mise à jour du fonctionnement énergétique et technique aux standards actuels, cela en portant une attention particulière à la sauvegarde de l'esthétique de la cité.



© Adrien Cater

Mandataires

Architecte

AAS cristobal delgado veluzat

Ingénieur civil

Edmond Sumi

Maître de l'ouvrage

B612 Coopérative d'habitation

Plan d'accès

